

# AUTORISATION D'ENLÈVEMENT DE TAGS ET DE GRAFFITIS

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
(Nom-Prénom)

agissant en qualité de propriétaire, autorise la Ville de COURNON D'AUVERGNE à enlever les tags :

- sur ma propriété
- sur l'immeuble dont j'assure la gestion.

## I – CADRE D'INTERVENTION DE LA VILLE

La Ville de COURNON D'AUVERGNE s'engage à intervenir gratuitement avec le matériel ou les techniques adaptés au support. Néanmoins, elle ne peut garantir le résultat obtenu, ni être tenue responsable des dégradations éventuelles du support malgré les précautions prises. Après vérification sur place, la Ville se réserve le droit de refuser d'intervenir sur certains supports (matériaux très particuliers, état de vétusté du support).

## II – LE DEMANDEUR S'ENGAGE

- à donner au service **ENVIRONNEMENT** de la Ville, qui a la charge de cette tâche, toute facilité d'accès à sa propriété pour que celui-ci puisse effectuer son intervention,
- à déclarer à la Ville la présence et la nature d'éventuels produits de production anti-graffiti,
- à signaler par écrit à la Ville tous problèmes rencontrés lors de travaux antérieurs sur la façade,
- à n'exercer aucune action contre la Ville, en cas de désordres imputables à cette intervention ou en cas d'échec de l'opération de nettoyage,
- à déposer plainte auprès des services de police à chaque demande d'intervention.

DEMANDEUR : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

NUMERO DE TELEPHONE : \_\_\_\_\_ E-MAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE LA PROPRIETE CONCERNEE PAR L'AUTORISATION (si différente de l'adresse du demandeur) :

LOCALISATION DES TAGS :      boîte à lettres       coffrets (électrique, gaz)   
   mur       autres  : \_\_\_\_\_

Si sur le mur, est-il protégé par un produit anti-graffiti ? :      OUI       NON

Nom du produit : \_\_\_\_\_ Fournisseur : \_\_\_\_\_

## III – RESILIATION DE L'AUTORISATION PERMANENTE

Elle peut être révoquée à tout moment par courrier à Monsieur le Maire de COURNON D'AUVERGNE. De même, la Ville de COURNON D'AUVERGNE peut, à tout moment, mettre fin au service gratuit d'enlèvement de tags visé par la présente autorisation.

Fait à COURNON D'AUVERGNE, le \_\_\_\_\_ Signature

Le demandeur (Nom-Prénom) \_\_\_\_\_

Document à retourner à :  
Mairie de COURNON D'AUVERGNE – Service ENVIRONNEMENT  
BP 158 – 63804 COURNON CEDEX  
✉ : [environnement@cournon-auvergne.fr](mailto:environnement@cournon-auvergne.fr)  
☎ : 04.73.84.62.55 – 📠 : 04.73.77.13.42

La mairie de Cournon-d'Auvergne collecte ces informations à caractère personnel dans le cadre de demande d'enlèvement de tags et graffitis. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service Environnement.